vinetur

Cavit annonce un recul de 6,3 % de son chiffre d’affaires, les droits de douane américains pénalisant son premier marché

Le groupe viticole italien évoque aussi la hausse des coûts de l’énergie et le recul structurel de la demande mondiale, tandis que son bénéfice net atteint 4,2 millions d’euros

mercredi 25 novembre 2026



Mardi, le groupe viticole italien Cavit a annoncé que son chiffre d’affaires consolidé pour l’exercice 2025/2026 avait reculé de 6,3 %, à 227,5 millions d’euros. Les droits de douane américains, la hausse des coûts de l’énergie et le ralentissement structurel de la demande mondiale de vin ont pesé sur son activité, selon ANSA.

L’entreprise a indiqué que cette baisse était presque entièrement liée au marché américain, son premier marché, où des conditions défavorables ont été à l’origine de l’essentiel du recul par rapport à l’exercice précédent. Les comptes de Cavit Sc et de ses filiales, Glv Srl et Kessler Sekt & Co. KG, ont été approuvés par l’assemblée des actionnaires.

Malgré le recul des ventes, le bénéfice net consolidé a légèrement progressé par rapport à l’année précédente, pour atteindre 4,2 millions d’euros. Cavit a précisé que le résultat net représentait 1,8 % du chiffre d’affaires, un niveau conforme à la moyenne

historique du groupe, malgré la contraction de son activité.

Le bilan témoigne d'une solidité financière qui se maintient. Les fonds propres consolidés ont atteint 127,7 millions d'euros, soit plus de la moitié du chiffre d'affaires annuel. La position financière nette a légèrement diminué, à 41,8 millions d'euros, en raison des investissements, tandis que le recours du groupe aux crédits bancaires est resté limité et a encore diminué au cours de l'année.

Le président de Cavit, Lorenzo Libera, a déclaré que l'entreprise s'était efforcée de préserver les revenus de plus de 5 250 viticulteurs adhérents durant une année difficile pour le secteur. Il a ajouté que le renforcement des fonds propres du groupe lui donnait les moyens de défendre la valeur du travail dans les vignes, même dans les phases les plus difficiles du marché.

Ces résultats illustrent les difficultés rencontrées par les producteurs de boissons dépendants des exportations, en particulier les entreprises viticoles fortement exposées au marché américain. Pour l'ensemble du secteur des boissons, ces chiffres suggèrent que les droits de douane, le ralentissement de la demande américaine et la hausse des coûts d'exploitation peuvent peser sur le chiffre d'affaires, même lorsque les entreprises préservent leurs marges et maintiennent une situation financière relativement stable.

Les résultats de Cavit reflètent également un problème plus général auquel les producteurs de vin sont confrontés, au-delà des seules politiques commerciales. L'entreprise a évoqué ce qu'elle qualifie de contraction structurelle de la demande mondiale de vin, signe que la pression sur les volumes pourrait dépasser le cadre d'un marché unique ou d'un choc temporaire sur les coûts. Les producteurs pourraient donc continuer à privilégier les prix, la maîtrise des coûts et la résilience financière face à la tendance au recul de la consommation.